AR Prefecture

005-210501839-20211214-2021_160-DE

Reçu le 17/12/2021 Publié le 17/12/2021

Département des

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE

HAUTES-ALPES

Arrondissement EXTRAIT DU REGISTRE
de BRIANCON DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 14 décembre 2021

Date de la

Convocation: L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la

Date d'Affichage:

présidence de M. FINE Sébastien, Maire.

16 décembre 2021

Objet: Délibération n° 2021-160

Jardins partagés - modification du règlement intérieur et de la convention de location.

Conseillers en exercice: 15 - Présents: 12 – Nombre de pouvoirs: 3

<u>Etaient présents</u>: MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

<u>Étaient représentés</u>: Mme MOYA Nadine par Mme ARNAUD Patricia, M. LAURENT Sylvain par Mme ROMAN Leslie, M. PONS Nicolas par M. FINE Sébastien.

Mme ROUX Catherine a été élue secrétaire de séance.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2021-053 du 12/04/2021 décidant la création de jardins partagés sur les parcelles n°327 et 328 section F

Considérant que cette première saison a rencontré un vif succès mais qu'il convient toutefois d'adapter le règlement aux différentes observations formulées dont notamment la possibilité de conserver d'une année sur l'autre la parcelle attribuée.

VU l'avis favorable de la commission des Jardins,

VU le projet de règlement modifié,

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Donne un avis favorable à l'exposé de M. le Maire,
- Approuve le règlement intérieur et le contrat de location des jardins familiaux tels que joints en annexe à la présente délibération
- Autorise M. le Maire à signer les contrats de locations

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE